



# LE PUY EN COMMUN

AVEC LAURENT JOHANNY

COLLECTIF UNITAIRE DE LA GAUCHE CITOYENNE ÉCOLOGISTE ET SOCIALE



Des idées,  
Plus de détails ?

**Les 15 et 22 mars prochains**, vous avez le pouvoir de **choisir un nouvel avenir** pour notre Ville face aux défis qui s'annoncent.

Afin de **répondre au mieux à vos attentes**, nous avons constitué une équipe représentative de la **diversité et de la richesse humaine** de notre ville, prête à s'investir collectivement pour **améliorer votre quotidien**. Nous vous présentons dans ce document le fruit de nos échanges avec des **acteurs engagés sur le terrain** (habitants, associations, professionnels...).



CINQ PILIERS INSPIRENT NOTRE TRAVAIL

UNE DÉMOCRATIE LOCALE RENOUVÉE !

UNE VILLE DYNAMIQUE QUI RAYONNE !

UNE ÉCOLOGIE POSITIVE !

LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE !

UNE VILLE SOLIDAIRE ET HUMAINE !

## NOTRE PROGRAMME

Guidés par le souci de l'intérêt général, nous agirons en totale transparence et dans le respect des règles pour l'utilisation de l'argent public. Les organes de décisions seront accessibles à tous avec de nouveaux droits pour que la citoyenneté s'exerce pleinement.

**AUJOURD'HUI COMME DEMAIN, NOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL EST LA CONSULTATION. C'EST DANS LE DIALOGUE RESPECTUEUX QUE NOUS OUVRIRONS UNE NOUVELLE PAGE DE L'HISTOIRE DU PUY-EN-VELAY !**

## PRÉVENTION / SANTÉ

- ▶ **Lutter contre la désertification** médicale en actionnant tous les leviers, et étudier la création d'un centre communal d'accès aux soins.
- ▶ **Lancer un plan municipal de prévention à la santé** : mettre en œuvre des actions de prévention dans les écoles, maisons de quartier et en direction des personnels : handicap, égalité femme/homme, santé mentale, promotion de l'activité physique, violences faites aux femmes, alimentation saine...
- ▶ **Garantir sur la durée les moyens aux associations** pour accueillir les victimes de violences intrafamiliales.

*"Je soutiens Le Puy en commun qui agira pour le respect de la dignité des résidents et des patients, des conditions de travail des personnels, du climat social au sein de l'hôpital Émile Roux et des E.H.P.A.D publics."*



**Christian Bourquard, médecin endocrinologue**

## ACCESSIBILITÉ

- ▶ **Installer une commission communale d'accessibilité obligatoire** pour anticiper, penser des aménagements universels afin que l'ensemble des bâtiments publics et des aménagements urbains répondent aux besoins d'usage.
- ▶ S'engager pleinement pour **la mobilité et la sécurité** des personnes en situation de handicap.
- ▶ **Avoir un interlocuteur unique référent** pour les bénéficiaires afin d'être réactif dans le traitement des demandes.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- ▶ **Renforcer les moyens des services du C.C.A.S.** et étendre les permanences dans les quartiers.
- ▶ Organiser un transport pour **faciliter l'accès au restaurant municipal** ; le rendre itinérant pour **favoriser les liens intergénérationnels** et l'accès au plus grand nombre.
- ▶ Développer les moyens du service « accompagnement sur mesure » pour **lutter contre l'isolement notamment des personnes âgées.**
- ▶ **S'engager dans l'accueil**, l'accompagnement, l'insertion des personnes en situation d'exil.



## ALIMENTATION

**5,5% de produits bio au Puy-en-Velay dans l'alimentation collective contre 74% à Saint-Étienne !**

- ▶ Respecter la loi EGALIM et **atteindre 50% de produits bio et locaux** dès 2027 dans la restauration collective (écoles, crèches, E.H.P.A.D., centres de loisirs, ...).
- ▶ Proposer des **paniers bio pour les femmes enceintes** jusqu'à la fin du congé maternité.
- ▶ Rechercher les terrains en friche de la zone naturelle et les préempter pour **installer une activité de maraîchage bio d'intérêt public** à destination de la restauration collective.

## MAISONS DE QUARTIER

- ▶ Faire des maisons de quartier un levier de **prévention, un lieu de lien social et d'éducation populaire.**
- ▶ Renforcer et relancer les **maisons de quartier** comme pôles d'activités intergénérationnelles, culturelles, sportives, éducatives et créatives.
- ▶ Encourager les **initiatives citoyennes locales, soutenir les associations** et projets de terrain en relançant la Maison de la citoyenneté Louise Michel.

## VIE DES QUARTIERS

- ▶ Créer **une équipe d'éducateurs de rue.**
- ▶ Doter les **comités de quartiers d'un budget participatif** pour des projets d'intérêt général.

## TRANQUILLITÉ

- ▶ **Développer la présence humaine et la coopération locale** pour instaurer le dialogue et la prévention : médiateurs, police municipale.
- ▶ **Sécuriser les parcours nocturnes** tout en diminuant les impacts sur la faune : étendre l'éclairage public intelligent.
- ▶ Soutenir les initiatives favorisant le **respect de l'espace public et la convivialité.**



## TARIFS SOCIAUX POUR LES BIENS COMMUNS

- ▶ Instaurer un **prix progressif et différencié de l'eau** selon les usages, avec la **gratuité des douze premiers mètres cubes** par personne constituant chaque foyer.
- ▶ Tendre vers une **tarification sociale progressive pour l'ensemble de nos services publics** (loisirs sportifs et culturels, eau, transports, centres de loisirs...).

## LOGEMENT / AMÉNAGEMENTS URBAINS

*Faire du logement et de la qualité de vie un levier de mixité sociale et d'attractivité durable.*

- ▶ Initier un **programme mixte** de logements et de services sur **l'îlot République**, en préservant les rives du Dolaizon.
- ▶ **Faciliter l'accession à la propriété** en créant une agence foncière communale pour maîtriser des surfaces à bâtir ou des propriétés existantes et modérer les prix du marché immobilier.
- ▶ **Recenser les logements vacants** pour anticiper sur leurs usages futurs et **favoriser la mixité sociale.**
- ▶ **Densifier** les zones qui peuvent l'être pour augmenter le droit à construire et permettre de valoriser la surface urbanisable.
- ▶ **Encourager la rénovation thermique** en exonérant de la taxe foncière pour réduire les charges des habitants.
- ▶ **Lutter contre les logements insalubres**, appliquer le "permis de louer".
- ▶ **Garantir l'inconditionnalité de l'accueil** des personnes sans solution d'habitat.



## ENFANCE / ÉDUCATION

- ▶ Organiser **des temps périscolaires éducatifs, gratuits dans nos écoles publiques** en concertation avec le monde associatif.
- ▶ **Augmenter la capacité d'accueil** des **centres de loisirs**.
- ▶ **Élargir l'offre de modes de garde** à caractère social afin de lever les freins à l'insertion professionnelle, notamment pour les familles monoparentales.
- ▶ **Instaurer des classes-passerelles** entre les crèches et les écoles publiques.



## TRANSPORTS / DÉPLACEMENTS

*Nous souhaitons repenser globalement les circulations et déplacements au travers d'un Plan de Déplacements Urbains et Communautaires élaboré lors de concertations.*

- ▶ **Faciliter les déplacements à pied**, les rendre continus, agréables et sécurisés, prioritaires sur les autres modes de déplacements, particulièrement en centre ancien commercial.
- ▶ **Repenser l'aménagement du boulevard du Breuil** en créant une véritable liaison piétonne entre le jardin Henri Vinay et le centre historique.
- ▶ **Installer une signalétique lisible et minutée** pour inciter à la marche à pied et à la pratique du vélo.
- ▶ **Respecter et appliquer le Schéma Directeur Vélo** mis au point et financé par la communauté d'Agglomération (2022) : aménager un Réseau Express Vélo intercommunal, créer des sas vélos à tous les feux tricolores.
- ▶ Créer des **voies cyclables et des voies de transports en commun** réservées.
- ▶ **Expérimenter la gratuité des bus TUDIP** le samedi, en faire circuler le dimanche et élargir leurs plages horaires en semaine.
- ▶ **Créer une navette électrique gratuite** sur une boucle Cade-lade/Pannessac/Le Breuil (arrêt à la demande) afin de faciliter l'activité commerciale, en particulier le samedi.
- ▶ **Apaiser la circulation en limitant la vitesse à 30 km/h** (sauf exception), supprimer les feux tricolores inutiles et sécuriser les « rues scolaires ».
- ▶ **Créer de vrais parkings de périphérie gratuits** pour mieux gérer le stationnement touristique et pendulaire, associés à un réseau de navettes.
- ▶ **Augmenter la capacité du parking du pôle intermodal** (200 places actuellement) en créant des niveaux de stationnement aériens accessibles depuis le boulevard Bertrand de Doue.
- ▶ **Limiter la circulation automobile** sur l'axe Pannessac/Chaus-sade, hors circulation des résidents, et services nécessaires aux commerces.



## ENVIRONNEMENT

- ▶ **Identifier les « îlots de chaleur »** : diminuer les surfaces imperméabilisées partout où cela est possible ; favoriser une végétalisation rationnelle, mieux répartie ; assurer une continuité biologique pour protéger la biodiversité en mettant en place une véritable ingénierie de la végétalisation.
- ▶ **Garantir le Zéro Artificialisation Nette** : recenser les friches urbaines et identifier leurs potentialités.
- ▶ Lancer un **plan d'isolation thermique** des bâtiments publics.

- ▶ **Préserver la zone naturelle de la Commune**, veiller à son intégrité, empêcher son urbanisation, rétablir la continuité des chemins ruraux qui la traversent en les entretenant.
- ▶ **Sensibiliser** les propriétaires privés sur l'intérêt général à préserver les espaces naturels qu'ils maîtrisent (jardins, friches).
- ▶ **Créer ou soutenir des jardins et vergers partagés** dans tous les quartiers.
- ▶ **Favoriser les énergies renouvelables** tout en préservant le patrimoine remarquable de la ville.
- ▶ Créer des circuits de randonnées nature sur la commune pour **sensibiliser à la faune et à la flore urbaine**.
- ▶ **Protéger les zones de captage** pour veiller à la qualité de l'eau potable.
- ▶ Créer **une zone de baignade sur la Borne** dans le respect de la biodiversité.



## CULTURE

- ▶ **Construire un lieu consacré aux musiques actuelles**, accueillant artistes locaux et nationaux, à l'instar du Fil (Saint-Étienne).
- ▶ **Doter le théâtre d'une programmation ambitieuse** en danse, théâtre, musiques, cirque et Jeune public pour obtenir du ministère de la Culture l'appellation de Scène Conventionnée d'Intérêt National.
- ▶ **Créer un pôle d'attraction culturelle** : augmenter la capacité d'accueil de la bibliothèque municipale et ouvrir une médiathèque-ludothèque.
- ▶ **Coordonner et nourrir** durant chaque été une saison festive de qualité allant de la Fête de la Musique au Roi de l'Oiseau.
- ▶ **Créer une véritable salle d'exposition** ouverte aux artistes (plasticiens, illustrateurs, photographes ...).



*"Engagée pour la culture pour tous, je proposerai un salon du livre jeunesse. En partenariat avec la Bibliothèque municipale, les libraires locaux, les établissements scolaires, les associations, les crèches et centres de loisirs, il sensibilisera le grand public et les familles aux impacts positifs de la lecture."*  
**Anne Helman, libraire**



## SPORTS

- ▶ **Simplifier et clarifier les demandes de subvention** : privilégier les conventions pluriannuelles calquées sur le mouvement olympique, **réviser les critères d'attribution des subventions pour plus de transparence**.
- ▶ **Coordonner les besoins** des associations utilisatrices d'un même site de pratiques sportives pour assurer l'équité.
- ▶ Veiller à **l'entretien et à la maintenance** des bâtiments existants.
- ▶ Mettre en place **une charte des engagements réciproques** : implication des associations dans l'École municipale des sports, les maisons de quartier, durant les temps périscolaires.

Des idées,  
Plus de détails ?





# LE PUY EN COMMUN

AVEC LAURENT JOHANNY

COLLECTIF UNITAIRE DE LA GAUCHE CITOYENNE ÉCOLOGISTE ET SOCIALE



## ÉCONOMIE

- ▶ Réorienter les aides publiques vers les T.P.E. / artisans / commerçants (aide à l'immobilier, baisse des baux commerciaux,...).
- ▶ Respecter les règles d'accès au marché public pour sécuriser les entreprises.
- ▶ Dynamiser la vie commerçante dans tous les quartiers : animations régulières, lieux de rencontre et de convivialité.
- ▶ Encourager les mutations de propriété et **influer à la baisse le montant des baux commerciaux** : appliquer la Taxe sur les Friches Commerciales.
- ▶ **Initier un incubateur d'entreprises** dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire.
- ▶ **Soutenir et accompagner** de manière suivie les associations de commerçants.
- ▶ **Simplifier les procédures** destinées aux professionnels pour l'accès à la voirie du centre ancien.



## TOURISME

- ▶ **Recentrer « Le Puy de lumières »** sur certains sites emblématiques : les coûts d'investissement de plusieurs millions d'euros ne se justifient plus (offres similaires partout en France).
- ▶ **Rajeunir l'image** du Puy-en-Velay en impulsant une dynamique autour du street art (déambulations, performances...).
- ▶ **Valoriser notre patrimoine** en rendant au Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine sa vocation initiale : lieu de conférences et d'éducation populaire. Il serait un vecteur de **promotion internationale de nos richesses historiques**, et un **centre de recherche sur les usages futurs** de notre centre ancien.



## Liste Le Puy en Commun

- ▶ Abdelhak AGHZAF
- ▶ Chloé ALIBERT
- ▶ Didier ALLIBERT
- ▶ Karl-Henri BARBEROUSSE - POLYNICE
- ▶ Corentin BEAUZAC
- ▶ Aurélie BONHOURE
- ▶ Carole BOREL
- ▶ Lionel CARDINAUX
- ▶ Michelle CHAUMET
- ▶ Franck CORTESE
- ▶ Sylvette CUOQ
- ▶ Juliette DRAHI
- ▶ Saloua EL AAZZOUZI
- ▶ Pascal ESSEAU
- ▶ Patricia GIMBERT
- ▶ Anne HELMAN
- ▶ Rémi JAMMES
- ▶ Laurent JOHANNY
- ▶ Robert LALISSE
- ▶ Sylvain MACHEFERT
- ▶ Daniel MAROTINE
- ▶ Nina MARSEIN
- ▶ Jean-Pierre MILONE
- ▶ Jean-Louis NEFLOT
- ▶ Nathalie PERRUSSEL
- ▶ Valéry RAVEYRE
- ▶ Catherine RIBEYRE
- ▶ Sonia ROUVIER
- ▶ Elisabeth ROUX
- ▶ Amélie ROYER
- ▶ Alexandra SOLAQUES PAGES
- ▶ Fabien SURREL
- ▶ Aurélien VAN DE VOORDE

## REPENSER LA VILLE DE DEMAIN DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Notre ville perd encore des habitants, les impôts fonciers sont trop élevés et la précarité augmente : les équilibres financiers sont de plus en plus tendus pour des collectivités sous le coup de mesures nationales et de choix politiques locaux que nous contestons. En l'absence de marges de manœuvre, c'est le bien-vivre ensemble qui est menacé. Nous devons réinterroger nos liens avec les communes voisines pour diminuer les charges de centralité que nous subissons anormalement. Une redéfinition des limites communales est à envisager dans le respect de notre histoire : nous ouvrirons le débat avec, en perspective, une remise à plat de la répartition des dépenses.



**CROYEZ EN NOTRE DÉTERMINATION POUR AMÉLIORER LA VIE AU PUY-EN-VELAY !**



39 rue Chaussade, 43000 Le Puy en Velay



lepuyencommun.fr

SIRET 81288716400018 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE